

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES**

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 04 DECEMBRE 2015

Afférents au Comité Syndical	197
En exercice	197
Qui ont pris part à la délibération	101

L'an deux mille quinze

et le 04 décembre

à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

**Monsieur Bernard BESTEL**

Date de la convocation

27 novembre 2015

Nombre de Membres présents :101

Date d'affichage

04 décembre 2015

Monsieur Raoul MAS est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

**RAPPORT D'ACTIVITE 2015**

**RAPPORT  
D'ACTIVITE 2015**

Le rapport d'activité 2015 est adopté par 101 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,  
**Bernard BESTEL**

**VOTE :**

**POUR : 101  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0**

**DELIBERATION  
N° 2015-17**

après dépôt en Sous-  
préfecture

Le :

et publication ou notification

du : 04 décembre 2015

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*